

Genre du véhicule *) Châssis de camion	Marque de fabrique P E U G E O T	Type 403 B 8 D - C 4 Diesel	Modèle année 1960/61	Bordereau-type N° 3' 2 0 6 -A			
Caractéristiques "403" à l'avant sur capot-moteur. - "403 B8D" = préfixe au No du châssis							
Moteur au diesel		Carburant mazout/diesel	Nombre de cylindres 4				
Constructeur du châssis SA des Automobiles PEUGEOT, Sochaux-Montbéliard et Paris (F)							
N° du châssis frappé à droite s. partie supérieure auvent et sur plaquette du constructeur							
N° du moteur frappé à gauche s. partie sup. bloc-moteur à côté pompe injection et s. plaquette							
Type du moteur T M D 85 - en ligne, avec chambre de turbulence système Riccarde							
Position du mot. avant		Frein-moteur					
Cylindrée	1'816 cm ³	Frein de remorque		Dimensions ext. en mm :			
Temps	4	Transmission mec. synchr. Treuil/Cabest.		Longueur 4'545			
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant	4	Crochet rem. s. demande	Largeur 1'695		
Entraînement	s. roues AR	Vitesse en 1 ^{re}	38	Vole avant 1'340	Hauteur 1'520		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	110 - 115	Vole arrière 1'320	Empattement 2'900		
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 10,00/10,05	Porte à faux arr. 910		
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm :
A vide cab.	665	430	1'095	Dimension	17x380 X	17x380 X	Longueur
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	800	800	Largeur
Total			2'155		MICHELIN X		Hauteur
Gar. de fabr.	800	1'385	2'155		ou 6 Ply		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier			3'155	Nombre de portes		2 (cabine)	Porte à faux arr.
Direction: position			à gauche	Marque du moteur		INDENOR	C.V. frein 48 SAE
Alésage			85	Course		80	C.V. impôts 9,25
Forme de la carrosserie					cabine normale, fermée		
Nombre de places: total			2	(avant 2	milieu	arr.)	Places debout
Siège arrière					Side-car		

+) CIBIE - MARCHAL ou	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Phares: marque 2/ DUCELIER (jaune)	Indic. de direction AV= comb.av.feux de position (bl.)
Feux de croisement 2/ Bilux (jaune)	AR= comb.avec feux stop (rouge)
Feux de position 2/ séparés sous phares	Essuie-glace 2/ électriques
Phare brouillard	Avertisseur 1/ électrique (2 tons)
Feux arrières 2/ à gauche et à droite	Rétroviseur 2/ s.ailes avant, rabattables
Réfecteurs 2/ séparés au-dessus feux AR	Indicateur de vitesse km/h
Feu stop 2/ à côté feux arrière	Parties dangereuses baguette plate à l'avant sur capot-moteur
Eclairage N° de contrôle 1/ à gauche comb. pour plaque normale	
Phare marche arrière	[seulement
Equipement électr. 12 Volts	
Mesure du bruit 84 - 85 bB à 4'400 t/min	

Observations et exceptions

- *) Châssis avec cabine pour le montage de divers carrosseries (carrossage en Suisse)
- +) Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 10.8.60

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule *) Châssis de camion	Marque de fabrique P E U G E O T	Type 403 B 8 D - C 4 Diesel	Modèle année 1960/61	Bordereau-type N° 3' 2 0 6 -A			
Caractéristiques "403" à l'avant sur capot-moteur. - "403 B8D" = préfixe au No du châssis							
Moteur au diesel		Carburant mazout/diesel	Nombre de cylindres 4				
Constructeur du châssis SA des Automobiles PEUGEOT, Sochaux-Montbéliard et Paris (F)							
N° du châssis frappé à droite s.partie supérieure auvent et sur plaquette du constructeur							
N° du moteur frappé à gauche s.partie sup.bloc-moteur à côté pcpme injection et s.plaquette							
Type du moteur T M D 85 - en ligne, avec chambre de turbulence système Riccarde							
Position du mot. avant Frein-moteur							
Cylindrée	1'816 cm³	Frein de remorque	Dimensions ext. en mm :				
Temps	4	Transmission	méc. synchr. Treuil/Cabest.	Longueur 4'545			
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant	4 Crochet rem. s.demande	Largeur 1'695			
Entraînement	s.roues AR	Vitesse en 1 ^{re}	38 Voie avant 1'340	Hauteur 1'520			
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	110 - 115 Voie arrière 1'320	Empattement 2'900			
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel	Diam. de braq. 10,00/10,05	Porte à faux arr. 910			
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions Int. en mm :
A vide cab.	665	430	1'095	Dimension	17x380 X	17x380 X	Longueur
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	800	800	Largeur
Total			2'155		MICHELIN X		Hauteur
Gar.de fabr.	800	1'385	2'155		ou 6 Ply		Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier			3'155	Nombre de portes		2 (cabine)	Porte à faux arr.
Direction: position			à gauche	Marque du moteur		INDEMOR	C.V. frein 48 SAE
Alésage			85	Course		80	C.V. Impôts 9,25
Forme de la carrosserie					cabine normale, fermée		
Nombre de places: total			2	(avant 2 milieu arr.)	Places debout		
Siège arrière					Side-car		

+) CIBIE - MARCHAL ou	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Phares: marque 2/ <u>DUCELIER</u> (jaune)	Indic. de direction AV= comb.av.feux de position (bl.)
Feux de croisement 2/ <u>Bilux</u> (jaune)	AR= comb.avec feux stop (rouge)
Feux de position 2/ <u>séparés sous phares</u>	Essuie-glace 2/ <u>électriques</u>
Phare brouillard	Avertisseur 1/ <u>électrique (2 tons)</u>
Feux arrières 2/ <u>à gauche et à droite</u>	Rétroviseur 2/ <u>s.ailes avant, rabattables</u>
Réfecteurs 2/ <u>séparés au-dessus feux AR</u>	Indicateur de vitesse <u>km/h</u>
Feu stop 2/ <u>à côté feux arrière</u>	Parties dangereuses <u>baguette plate à l'avant sur capot-moteur</u>
Eclairage N° de contrôle 1/ <u>à gauche comb pour plaque normale</u>	
Phare marche arrière	[seulement
Equipement électr. 12 Volts	
Mesure du bruit 84 - 85 bB à 4'400 t/min	

Observations et exceptions

- *) Châssis avec cabine pour le montage de divers carrosseries (carrossage en Suisse)
- +) Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, 10.8.60

La Commission d'expertise-type